



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2017**

Siège du Sapela



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Membres présents :

Agius Christophe
Langlet Valérie

Président - Salon Hockey Club
Mise à disposition à l'OMS par la Mairie

De Taxis du Poët Patrick
Diaz François
Comparetti Marie Dominique
Fasciale Michèle
Barbi Claude
Pasero Guy
Martinez Christophe

Élu aux Sports
Élu à la Gestion des espaces associatifs
Vice-présidente - La Foulée Salonnaise
Vice-présidente - Gymnastique Volontaire
Secrétaire Adjoint - Centre équestre
Trésorier adjoint - Gymnastique Volontaire
Photographe Officiel de l'OM

Sapin Marc
Aillaud Sylvie
Sasso Nadège
Lebahy Nadine
Pedro Sandrine
Bounemoura Bachir
Casanova Lionel
Condé Eric
Cunin Claude
Delehaye Joël
Ferrat Raymond
Joassy Philippe
Lautrous Thierry
Léon Léonce
Manneville Jean Pierre
Mouë Dominique
Pages Francis
Quidort Jérôme
Viort Patrick

Personnalité du sport – Club des Nageurs Salonais
GR Club
GR Club
RC Salon XIII
SAPELA Basket 13
Athlétic Club Salonais
Club des Nageurs Salonais
Salon Hockey Club
Club de Tir Salonais
Don du Sang Salon
Président Salon Téléthon
Escrime Pays Salonais
Salon Triathlon
Foulée Salonnaise
MJC
MJC
Retraite sportive
Nostra Tennis Clubs
Cycloclub Salonais

Invité :

Dufour Antoine

Mistral Social Club



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Excusés :

Ytier David	Élu aux finances
Faivre Sylvie	Vice-présidente - La Vaillante
Birabent Laurence	Salon Hockey Club
Belières Jean-Pierre	Salon Cyclo Sport
Caugant Arnaud	Trésorier - Salon Triathlon
Chazeau Laineur-Lothaire	Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Contensuzas Benoit	Provence Taekwondo
Namer Patrick	CSA BA701
Pagani Sylvain	Personnalité du sport
Francis Guille	Personnalité du sport

Introduction :

Le président remercie tous les participants pour cette réunion et le Sapela pour son accueil et ouvre la séance à 18h30.

Intervention d'Antoine Dufour :

Antoine est le trésorier de l'association Mistral social club qui a pour objectif de créer une radio sur le pays salonnais.

Il nous fait un bref historique de la situation locale qui a vu une radio fonctionner de 1979 à 1998 (Radio Century).

Pour diverses raisons cela n'a pas duré et une possibilité de créer une radio de classe A se présente aujourd'hui.

Deux fréquences FM étant non utilisées actuellement, la loi prévoit que les radios associatives sont prioritaires pour utiliser la fréquence.

C'est donc une formidable opportunité pour mettre en place une radio associative qui va contribuer à valoriser l'action locale du territoire au service des habitants.

Le CSA est favorable à cette idée.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Le projet a débuté il y a 4 ans et le processus avance bien.

Il y a aussi une relance d'appel d'offre pour une grande radio du bassin marseillais.

L'idée serait d'émettre sur la radio locale salonnaise aux heures de grande écoute et sur la RNT Marseille les autres heures.

Il a été identifié 80 000 personnes autour de Salon qui pourraient en bénéficier.

La ligne éditorialiste se propose de toucher des secteurs divers comme le sport, la culture, les initiatives locales, l'environnement et le développement durable dans un esprit collectif et fédératif.

L'association est composée de bénévoles qui veulent associer les acteurs de la vie locale salonnaise. La fabrication des émissions a commencé sur FB.

Le modèle économique d'une radio de classe A est basé sur le Fond de soutien à l'expression radiophonique FSER

A Dufour nous propose de mener une réflexion sur les activités sportives pouvant être couvertes par la radio et fait un appel aux clubs pour alimenter.

Le calendrier prévoit un appel d'offre premier trimestre 2018, l'ouverture de la RNT fin 2018 et celle de la radio locale en 2019.

Il précise qu'il est important de faire du lobbying pour démontrer la motivation des acteurs locaux, car rien n'est gagné en la matière. Pour cela il demande aux clubs de se rendre sur la page FB Mistral social club: <https://www.facebook.com/mistralsocialclub/?ref=settings> et de « liker » la page et donner son avis.

Enfin il précise que des formations/action seront mise en place fin 2017- début 2018 pour apprendre à effectuer un reportage (cela participant à l'esprit collectif et fédératif souhaité).

Intervention de Bounemoura Bachir – Président de l'ACS :

« Mouss » nous indique que la coupe de France des spécialités a demandé une année de préparation et que suite aux récents attentats à Marseille, il a été nécessaire de renforcer les moyens de sécurité.

Une rencontre avec la Police municipale a permis de bien gérer ce problème.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Il précise que le mistral de vendredi n'a pas permis d'installer tous les moyens logistiques, chose qui a été faite le samedi grâce aux bénévoles présents qu'il faut remercier.

Samedi et Dimanche temps magnifique et présence du vice président de la fédération française. 1200 athlètes et accompagnateurs, 100 bénévoles, 150 jurys et juges et environ 5000 spectateurs ont fait de ces deux jours une belle réussite.

A signaler la présence de têtes d'affiche dont Christophe Lemaitre et Mélina Robert Michon. Au niveau salonais de beaux résultats avec en prime la victoire sur le relais 4X110 m haies avec la meilleure performance française.

Mouss remercie les différents services municipaux pour l'aide qui permet la réussite du projet.

De nombreux journalistes et média étaient présents pour couvrir cette manifestation.

L'arche de l'OMS était positionnée ce qui a apporté un plus pour l'aspect visuel.



Christophe rappelle qu'elle est à la disposition des clubs et qu'il est possible de la personnaliser Cf. à droite sur la photo.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Un reportage est disponible sur le FB du club : <https://www.facebook.com/AthleticClubSalonais/>

C Agius fait remarquer que tous les hôtels de Salon étaient pleins et que les restaurants étaient bien remplis.

Mouss remercie particulièrement C Martinez qui a couvert les deux jours et réalisé de superbes photos.

La journée de la forme sera organisée le 14 octobre Place Morgan de 10h à 17h00 par l'ACS. Les activités sont gratuites avec des animations pour les enfants, des conseils santé et des activités physiques.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Intervention de M Fasciale, présidente du club de Gymnastique Volontaire sur le dispositif APA :

Activités Physiques Adaptées

Michèle précise que sur les 70 à 80 personnes qui ont validé la sortie du dispositif APSO, environ 35 personnes se sont inscrites sur le dispositif APA.

Le sentiment des participants est mitigé du fait de certains éléments :

- Les 50 € demandé pour l'année
- Moins d'heures que le dispositif APSO
- Une offre moins étoffée de prestations

Une réflexion est à mener afin d'optimiser ce service aux personnes.

Christophe rappelle que les clubs intéressés sont invités à retourner le questionnaire qui leur a été envoyé afin d'étoffer dès la rentrée 2018 l'offre proposée.

Le questionnaire a été renvoyé par mail le 13 octobre 2017

Christophe rappelle que l'OMS est porteur du projet APA qui fait l'objet d'une subvention de 3763 € par la Ville et de 7000 € par le CNDS.

Il précise qu'une demande de subvention vient d'être effectué à la Métropole.

Il remercie Patrick de Taxis pour la mise à disposition de 3 ETAPS à hauteur de 225 heures par an.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13

Intervention de Patrick de Taxis du Poet :

Concernant le complexe de Saint Côme, Patrick indique qu'une enveloppe est prévue pour refaire en grande partie le collège et que Monsieur le Maire en a profité pour demander une enveloppe de 4,5 millions d'euros pour les installations sportives.

Il précise que cette opportunité va permettre la remise à neuf du terrain synthétique, la piste d'athlétisme et la rénovation du gymnase.

Sur les piscines il rappelle qu'un audit a eu lieu sur le Centre Nautique et la piscine des Canourgues.

Suite à ce diagnostic, des travaux seront engagés sur la piscine des Canourgues certainement sur les deux périodes estivales 2018 et 2019.

Il précise que suivant le souhait de Monsieur le Maire une piscine sera toujours ouverte pour l'ensemble des publics.

Sur le centre nautique il informe l'assemblée que l'entrée et l'accueil des publics est en réflexion.

Sur le terrain d'honneur, Patrick retrace l'historique et constate qu'il fallait le remettre en état et le protéger.

Il souhaite que les autres associations prennent en considération le fait qu'il faut continuer à préserver ce stade qui n'est plus le même aujourd'hui, et nous informe qu'il a demandé aux établissements scolaires d'utiliser en priorité le stade Roustan, le plateau d'évolution et la piste d'athlétisme.

Il rappelle enfin que les panneaux et la réglementation des stades seront normalement effectifs à la fin de l'année.

Une discussion s'engage ensuite sur l'utilisation de la pelouse du stade honneur.

Suite au dernier CA, l'OMS a rencontré le service des sports afin de faire remonter les demandes de clubs qui utilisent la piste et qui souhaiteraient de manière souple et intelligente pratiquer sur la pelouse.

Christophe précise que M De Taxis et M Gonguet a été reçu avec Claude Barbi et qu'à cette demande c'est une fin de non-recevoir de la demande qui a été confirmée.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Il rappelle que la position de la ville est la suivante : refus de l'utilisation de la pelouse du Stade Honneur même aux clubs ACS – Salon Triathlon et Foulée Salonnaise, même en basket et en prenant soins de diversifier les zones d'entraînement risquerait de faire jurisprudence pour les autres clubs sportifs et les scolaires.

Christophe prend acte de cette décision et laisse le soin aux clubs demandeurs (qui sont intervenus dans la réunion pour faire part de leur regret de cette décision) de revenir vers M De Taxis.

Il souligne qu'il faudra montrer la même fermeté lorsque la nouvelle pelouse synthétique de St Come sera opérationnelle.

Il demande à nouveau que des panneaux d'interdiction d'utilisation soient dès à enfin posés afin de faciliter le travail du gardien.

Créneaux d'utilisation des équipements :

C Agius indique que dans cette même rencontre avec M De Taxis et M Gonguet la mise en place d'un groupe de travail concernant les créneaux d'utilisation des équipements sportifs a été validée.

Ils sont tous deux d'accord pour constituer une commission paritaire afin d'étudier des axes d'optimisation des créneaux.

Même s'il est conscient qu'il n'y aura pas de miracles (les installations n'ayant pas évolué depuis des dizaines années et la population pratiquante, licenciée ou non, ayant augmenté) Christophe souhaite initier cette discussion clubs – service des sports.

Il pense que l'on pourrait s'inspirer d'initiatives mises en place dans les villes voisines.

Marc Sapin rejoint Christophe dans cette optique et préconise de se rapprocher des expériences des villes jumelées avec Salon de Pce.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Cette commission OMS sera animée par Gérard Nuc (Sporting XV) qui a déjà rencontré l'OMS d'Istres (gérante des créneaux à la place du service des sports) pour bénéficier d'axes d'améliorations.

Christophe rappelle que les clubs souhaitant intégrer cette commission sont invités à contacter l'OMS (oms.salon13@gmail.com) pour faire part de leurs idées d'axes d'améliorations.

Coordonnés des clubs :

Christophe nous rappelle l'un de ses combats principaux depuis son arrivée à la présidence de l'OMS : arrêter que les clubs reçoivent chaque année cinq demandes de mises à jour de leurs coordonnées par différents services de la municipalité (+ l'OMS !) alors qu'au final il n'y a aucune harmonisation au niveau des différents supports publiés.

Il indique que la reprise de la gestion d'une partie de la MVA par David Ytier a permis de mettre en place une première réunion le 2 octobre avec dans un premier temps les relations publiques (MVA) le service des sports et l'OMS.

Dans les réunions à venir (planifiées le premier lundi de chaque mois) les services communication, jeunesse et l'Office du Tourisme seront invitées.

L'objectif à atteindre est le suivant : harmonisation des coordonnées des clubs sur les différents supports papiers / informatiques des différents services + Office du Tourisme + OMS.

Grace :

- à deux demandes de mise à jour par an émanant d'un service à déterminer
- aux remontées ponctuelles des clubs, quelque soit l'entité à qui ils l'adressent

Christophe précise enfin qu'une vérification sera effectuée lors de la réception des demandes de subvention municipales et qu'en cas de divergence de coordonnées le club sera rappelé pour savoir qu'elles sont les bonnes informations.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Jérôme Quidort demande à ce que les demandes de mise à jour et les différents courriers adressés aux clubs le soient au siège du club et plus à l'adresse du Président.

Les responsables présents rejoignent Jérôme sur ce point.

Le schéma de l'organisation envisagée est en annexe de ce compte rendu.

Intervention de J Quidort au sujet de Fête le Mur :

Jérôme nous présente l'action « Fête le mur ».

L'association nationale du même nom a pour objectif de lutter contre l'exclusion a été initiée par Y Noah il y a 20 ans.

Elle était jusqu'à présent portée par le centre social AAGESC.

Elle le sera dès à présent par le Nostra Tennis Club en collaboration avec les centres sociaux AAGESC, Mosaïque et l'association du Vieux moulin.

L'OMS et la ville de Salon de Pce collaborent à la réussite de ce projet

Christophe précise qu'il n'y a qu'une trentaine d'actions « Fête le Mur » en France et se félicite que le Nostra et les acteurs sociaux pérennisent l'accès aux enfants des quartiers à ce formidable sport.

Il remercie Patrick de Taxis et Patrice Gonguet pour la remise en état du court situé à la Monaque.

Intervention de F Diaz :

Christophe souhaitait que François Diaz vienne rencontrer les clubs sportifs.

François Diaz, élu qui a récupéré une partie de la délégation de C Jimenez, nous présente sa fonction.

Il précise qu'il est entré au conseil municipal suite au départ de Corinne Jimenez.

Il conçoit que la délégation de cette dernière, particulièrement chargée, a légitimé une redécoupe des fonctions entre Michel Roux, David Ytier et lui-même.

M Diaz est donc chargé de la gestion des espaces associatifs et a donc à sa charge les réservations des salles (C Trenet, MVA, ...).



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Il rappelle la création d'un guichet unique avec comme objectif de fin d'année comme date d'application.

Il précise, à la demande de Christophe, que toutes les demandes de réservation doivent être adressées à la MVA.

Adresse mail pour les salles autre que C Trenet : m.byra@salon-de-provence.org

Adresse mail pour C Trenet : ak.buyle@salon-de-provence.org

Il demande à ce que ces deux personnes soient systématiquement destinataires de la demande.

Puis arrive le moment solennel où François Diaz transmet la clé de la salle 108 à C Trenet au président de l'OMS.

Cette salle servira de local de réunion à l'OMS.

Christophe précise qu'elle sera utilisable 7/7 jusqu'à 22h pour des réunions, assemblées générales, campagne d'inscription de licences.

Elle sera réservée par les clubs demandeurs selon la même procédure que pour le matériel, via le site de l'OMS.

Christophe remercie vivement les élus présents, David Ytier et Monsieur Nicolas Isnard pour la confiance qu'ils accordent à l'OMS et le soutien prononcé aux initiatives du monde associatif sportif.

Claude fait appel aux bonnes volontés afin de donner un coup de fraîcheur (peinture) avant de pouvoir l'utiliser.

Comptable

Christophe informe l'assemblée de la proposition de services du cabinet comptable Etang de Berre Expertise qui était un des annonceurs du récent Guide des Sports.

Coordonnées en annexe du compte rendu.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13

Information des clubs des manifestations municipales sur la voie publique

Christophe indique que le Sporting et le SBF n'avaient pas été informés en amont des perturbations générées par le déroulement d'une manifestation à dimension municipale

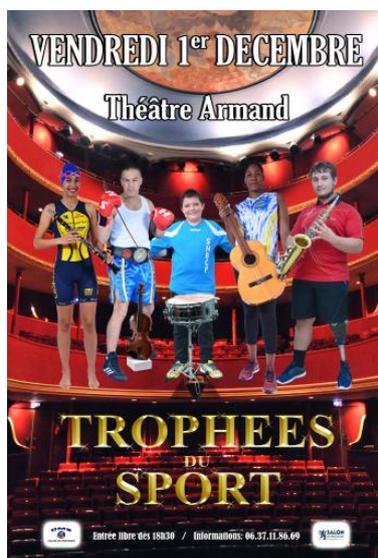
Il précise que ce souhait d'information aux clubs des publications des arrêtés a été transmis à Michel Roux, lui précisant que les fédérations imposent souvent aux clubs receveurs de faire entrer les bus visiteurs dans l'enceinte des stades.

Mouss précise que l'existence de gênes possibles induites par la coupe de France des Spécialité avait fait l'objet d'une communication de l'ACS auprès des riverains et des clubs voisins.

Soirée des sports

Pour clôturer la séance C Martinez nous présente l'affiche de la soirée des trophées des sports qui se déroulera le 1er décembre au Théâtre Armand.

C'est un excellent travail réalisé par notre photographe qui permet d'associer le sport et la culture.



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Christophe en profite pour rappeler aux clubs de ne pas oublier de renvoyer rapidement le questionnaire. Il rappelle que les clubs peuvent proposer 4 nominés issus de leur propre association parmi les 8 catégories proposées et le gagnant de chaque catégorie sera connu à la soirée d'où l'obligation de ne nommer que des personnes présentes le 1^{er} décembre.

Le questionnaire a été renvoyé aux clubs par mail le 13 octobre 2017

Christophe clôture la séance à 20h10 et invite les participants au traditionnel apéritif agrémenté de magnifiques plateaux de divers fromages de la fromagerie de l'Horloge.

Le Président de l'OMS

Christophe Agius

Le Secrétaire adjoint

Claude Barbi



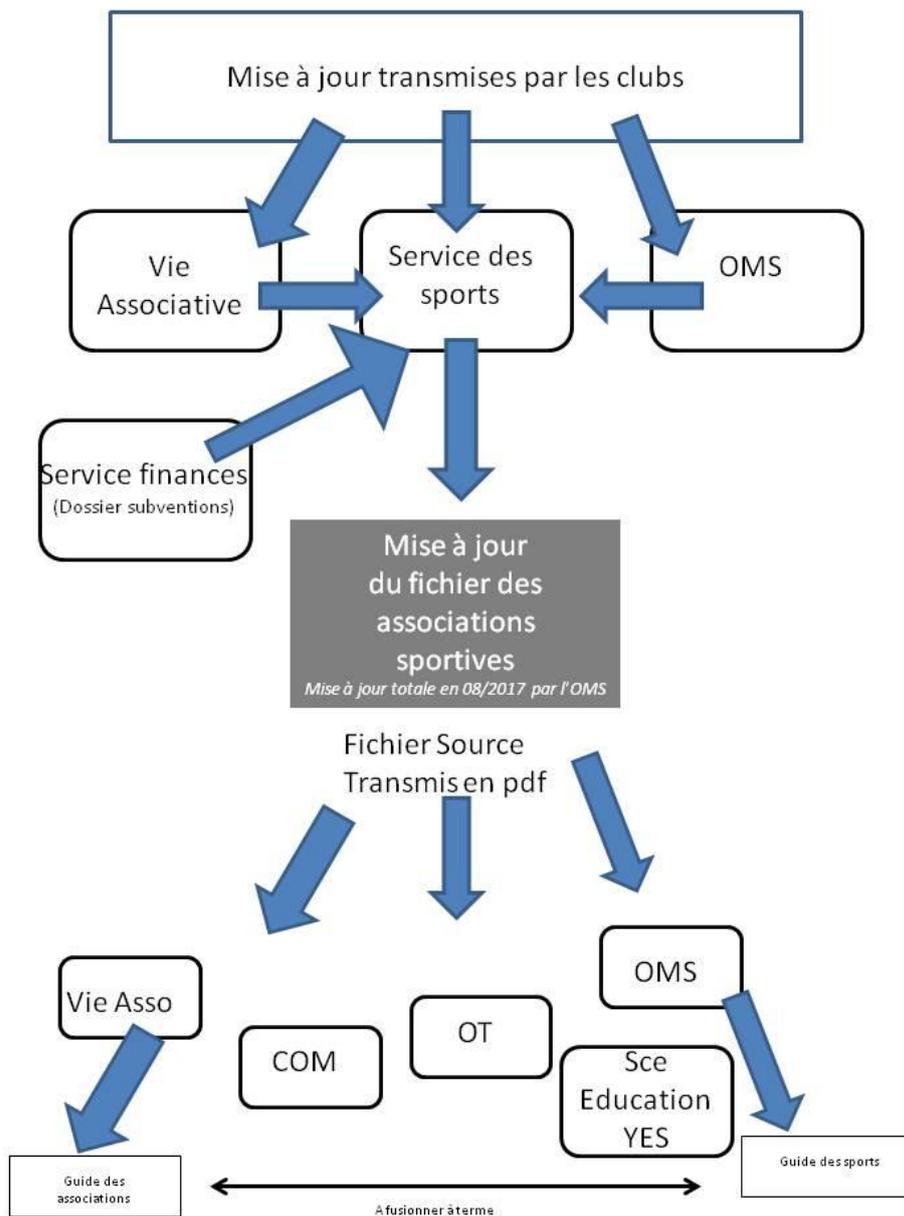
Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13

ANNEXES AU COMPTE RENDU



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13

Le schéma de l'organisation envisagée :



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



Proposition de services du cabinet comptable Etang de Berre Expertise



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13



**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
SALON DE PROVENCE**



AMIRAUT MALLEN & ASSOCIÉS

**Etang de Berre EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

S.A.S. au capital de 100 000 € - 484 368 329 RCS Salon de Provence - Code APE 6920 Z
N° Identification intracommunautaire : FR 88484368329
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille PACAC
Associés Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
SALON DE PROVENCE
A l'attention de Monsieur Christophe AGIUS
417 avenue Paul Bourret
13300 SALON DE PROVENCE

Salon de Provence, le 28 septembre 2017

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 14 septembre dernier, et vous précisons que c'est avec plaisir que nous avons participé de part notre contribution financière à l'édition du guide des sports de l'OMS. C'est une très belle et intéressante initiative et nous nous félicitons d'y avoir participé à notre niveau.

Nous profitons de la présente pour vous préciser que notre cabinet d'expertise comptable maîtrise parfaitement la comptabilité et la gestion des structures associatives et en particulier sportives, pour en avoir un certain nombre en portefeuille depuis des années, et certaines figurant d'ailleurs dans leur domaine respectif dans le sport de haut niveau. Nous sommes donc tout naturellement à la disposition des associations présentes sur la commune, dans l'hypothèse où l'une d'elles rencontrerait un besoin dans le suivi de leur comptabilité ou un besoin de conseils.

En espérant pouvoir nous inscrire dans une collaboration pérenne et régulière, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian ESPOSITO
Directeur Général

SIEGE SOCIAL :

La Grande Pyramide - Place Jean-François Champollion
13900 Istres
Tél. 04 42 11 00 20 - Fax 04 42 11 00 27

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES :

Le Nautilia - Quai de la Libération - 13230 Port Saint Louis du Rhône
Résidence « Le Gambetta » - Bât. A - 1^{er} étage
87, Place Gambetta - 13300 Salon de Provence



Compte rendu de la réunion du 11 octobre 2017 – Siège du SAPELA Basket 13